

Message d'intérêt public

Diminution du prix du carburant le 20 avril 2026

Date de début : 16 avril 2026

Date de fin : 7 septembre 2026

À l'échelle du Nunavut

30 s

Le ministère des Transports et de l'Infrastructure du Nunavut souhaite informer les Nunavoises et Nunavois qu'à compter du 20 avril 2026 et jusqu'au 7 septembre 2026, les prix de certains carburants diminueront partout au Nunavut en raison de la suspension de la taxe d'accise fédérale.

Les prix diminueront de 10 cents le litre pour l'essence et de 4 cents le litre pour le diesel et le carburant d'aviation sans plomb.

Vous trouverez en annexe une liste de prix actualisée.

###

Personne-ressource pour les médias :

Greg Bélanger

Gestionnaire de la politique, de la législation et des communications

Transports et Infrastructure Nunavut

867 975-5449

TINComms@gov.nu.ca

ᐱᕈᑦᓴᑦᓴᑦ ᐸᕋᕋᑦᓴᑦ ᐸᕋᑦᓴᑦ ᐸᕋᑦᓴᑦ, ᕋᕋᑦᓴᑦ ᐸᕋᑦᓴᑦ ᐸᕋᑦᓴᑦ ᐸᕋᑦᓴᑦ www.gov.nu.ca.

Public Service Announcements are available in Inuktitut, English, Inuinnaqtun and French on www.gov.nu.ca.

Kavamatkunnin Tuhagtitaujukhat hailihimajun Inuktitut, Qablunaatun, Inuinnaqtun Uuiutullu uvani www.gov.nu.ca.

Les messages d'intérêt public sont disponibles en inuktitut, en anglais, en inuinnaqtun et en français au www.gov.nu.ca.